



Chiffre d'affaires consolidé de 950 M €, en progression de 31,2 % en 2006

2 278 000 abonnés ADSL au 31 décembre 2006

Meilleur recrutement trimestriel historique:

202 000 nouveaux abonnés au T4 2006, 23,3% de parts de marché ¹

Au cours du 4^{ème} trimestre 2006, Iliad a encore renforcé sa position de premier opérateur alternatif sur le marché des opérateurs haut débit en France. La base d'abonnés ADSL de Free a ainsi progressé de 2 076 000 abonnés au 30 septembre 2006 à 2 278 000 au 31 décembre 2006. Pour la 1^{ère} fois, Free a recruté en un trimestre plus de 200 000 abonnés avec 202 000 nouveaux abonnés au 4^{ème} trimestre 2006 contre 149 000 abonnés au 4^{ème} trimestre 2005, soit une progression de 35,6%. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que le 4^{ème} trimestre est un trimestre à faible recrutement pour Free dans un contexte de lourds investissements publicitaires des concurrents pendant les fêtes de Noël.

Ces performances confirment l'attractivité de l'offre ADSL de Free et notamment des services associés à la Freebox. Le coût d'acquisition brut d'un abonné² s'est maintenu en 2006 à moins de 50 euros, soit le plus faible coût d'acquisition parmi les opérateurs ADSL du marché en France. Le taux de churn s'est établi à moins de 1% par mois en 2006, le plus faible du marché à la connaissance de la société. Free est le seul opérateur à disposer d'une base d'abonnés qui s'est développée sans croissance externe par l'adhésion de chacun des presque 2,3 millions d'abonnés à la marque Free et sur la base d'un forfait unique à 29,99 euros.

De plus, Free a poursuivi ses efforts sur l'extension du dégroupage de la boucle locale. Au 31 décembre 2006, 75,9% de ses abonnés étaient dégroupés (partiellement ou totalement) et 908 NRA (Nœud de Raccordements d'Abonnés) étaient connectés au réseau de Free. Au 31 décembre 2006, la quasi-totalité des abonnés étaient équipés de la Freebox.

En 2006, les services optionnels à valeur ajoutée ont généré un chiffre d'affaires d'environ 163,4 millions d'euros, contre 74,8 millions en 2005. **Au cours du 4^{ème} trimestre 2006, l'ARPU Haut Débit s'est élevé à 34,5 euros par mois (HT) contre 32,2 euros par mois au 4^{ème} trimestre 2005.**

L'ARPU Haut Débit inclut uniquement le chiffre d'affaires du forfait et des services optionnels à valeur ajoutée à l'exclusion des chiffres d'affaires non récurrents (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre, les frais de résiliation ou la vente d'accessoires), du chiffre d'affaires généré par le portail ou encore de celui provenant des appels à l'assistance technique.

Chiffre d'affaires 2006 et chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2006

(en millions d'euros)	2006	2005	Variation	T4 2006	T4 2005	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	950,2	724,2	+31,2%	262,2	202,9	+29,2%
Haut Débit	881,6	638,9		246,5	183,6	
- Intersecteur	(39,4)	(60,8)		(7,8)	(13,1)	
CA Haut Débit consolidé	842,2	578,1	+45,7%	238,7	170,5	+40,0%
Téléphonie Traditionnelle	151,2	178,0		35,9	42,2	
- Intersecteur	(43,2)	(31,9)		(12,4)	(9,8)	
CA Téléphonie Trad. Consolidé	108,0	146,1	-26,0%	23,5	32,4	-27,3%

¹ Estimations de la société sur la base des informations de France Telecom

² Sur la base des dépenses brut marketing (Secodip)

La Téléphonie Traditionnelle (qui n'inclut pas la téléphonie sur IP) continue de souffrir du succès des offres de voix sur IP. Le nombre total d'abonnés Onetel a décliné au cours du trimestre pour atteindre 220 000 abonnés facturés au 31 décembre 2006 contre 298 000 abonnés au 31 décembre 2005. La cession de Kertel a été annoncée le 15 janvier 2007. La contribution de Kertel au chiffre d'affaires consolidé s'est élevée à 38,4 millions d'euros en 2006 et à 51,7 millions d'euros en 2005.

Parc d'abonnés ADSL en 2005 et 2006

La part de marché ADSL de Free a augmenté de 17,9% fin 2005 à 19,0% fin 2006.

	31 Déc. 2005	30 Juin 2006	31 Déc. 2006
Abonnés ADSL	1 595 000	1 905 000	2 278 000
Abonnés dégroupés	1 120 000	1 377 000	1 730 000
Abonnés dégroupés en % du total	70,2%	72,3%	75,9%
Part de marché ADSL résidentiel ³	17,9%	18,2%	19,0%

Perspectives

Compte tenu des performances réalisées en 2006, Iliad réitère son objectif d'avoir d'ici fin 2010 4 millions d'abonnés haut débit et 2,8 millions à fin 2007. Le Groupe entend maintenir ses efforts sur le dégroupage de la boucle locale pour disposer de 80% d'abonnés dégroupés à la fin de l'année 2007.

Tout au long de l'année 2006 et plus particulièrement au cours du 4^{ème} trimestre 2006, la marge brute moyenne par abonné dégroupé s'est maintenue à plus de 20 euros par mois. Au 31 décembre 2006, plus de 58% des abonnés avaient choisi le dégroupage total, contre 50% au 30 juin 2006.

Le Groupe publiera ses résultats annuels 2006 le 14 mars 2007 avant l'ouverture de la bourse.

Le Groupe Iliad est un acteur prépondérant sur le marché français de l'accès à Internet et des télécommunications avec Free (1^{er} opérateur ADSL alternatif), Onetel et Iliad Télécom (opérateurs de téléphonie fixe), IFW (Wimax). Créé en 1991, le Groupe Iliad emploie aujourd'hui plus de 1 800 salariés. Le Groupe Iliad est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole ILLD.

Place de cotation : **Euronext Paris**

Lieu d'échange : **Eurolist A (SRD)**

Code valeur : **ILD**

Code ISIN : **FR0004035913**

Classification FTSE : **974 Internet**

Membre du SBF 120 et du Next 150

Glossaire

Nombre total d'abonnés ADSL : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés ADSL à la fin de deux périodes différentes.

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free dans un central téléphonique dégroupé par Free.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés ADSL facturés sur la période.

³ Sur la base des informations communiquées par France Telecom le 1^{er} Février 2007.